

Réf: Dossier N° : 54607

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COMDIA COTE D'IVOIRE »

**Siège social : BINGERVILLE - BINGERVILLE CITE ADE MENSAH,
DEUXIEME CARREFOUR, 31 BP 934 ABJ 31**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 21 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COMDIA COTE D'IVOIRE » .

Objet: imprimerie, gadgets et confections, fourniture de bureau, vente de matériels et consommables, informatiques, imports exports, commerce général, gestions immobilière, vente de terrain, vente de matériel et consommable médical; la distribution et la revente de produits pour le compte d'un tiers, distribution de monnaie électronique (mtn money, orange money, moov money); conseils en gestion, aide a la création d'entreprise, location et vente de voiture, transport pour le compte de tiers, divers prestations et services.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: BINGERVILLE - BINGERVILLE CITE ADE MENSAH,
DEUXIEME CARREFOUR, 31 BP 934 ABJ 31

GERANT: Monsieur COMPAORE SEYDOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25121 du 21/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22631 du 21/09/2018

